



Les milieux documentaires vers de nouveaux partenariats

Editorial

par Guylaine Beaudry

Les milieux documentaires ont comme particularité de travailler naturellement en partenariat. Nos services et nos processus sont empreints du principe de l'action collective, du partage et de la coopération. Les bibliothécaires sont maîtres dans l'établissement et le fonctionnement des services en partenariat. Pensons seulement au service de prêt entre bibliothèques, au catalogue dérivé ou encore à l'achat de ressources en consortium.

Mentionnons un autre exemple récent : le premier sondage sur les perceptions et la satisfaction des Québécois à l'égard de l'ensemble des bibliothèques québécoises. Ce sondage a été commandé par la Table de concertation des bibliothèques québécoises et réalisé par Léger Marketing en mars 2009¹. C'est la première étude de cette envergure à ce jour touchant les différents types de bibliothèques du Québec. Au-delà du portrait d'ensemble de nos milieux selon des données uniformes, les résultats de ce sondage sont intéressants et peuvent contribuer à l'établissement des priorités et à la prise de décision quant au développement de l'offre de services des bibliothèques.

Trois points peuvent être soulignés. D'abord, les résultats du sondage confirment la place de premier plan qu'occupent les bibliothèques parmi

les équipements culturels utilisés par les Québécois. Ensuite, plusieurs citoyens sondés ont exprimé leur besoin d'avoir plus largement accès à leurs bibliothèques, ce qui pose la question de l'augmentation des heures d'ouverture. Finalement, le sondage souligne particulièrement les attentes considérables des usagers à l'égard des bibliothèques numériques, tant face à l'accessibilité des ressources en ligne (journaux, magazines, livres numériques) que du développement des services à distance.

Ces deux derniers points peuvent sembler antinomiques. Toutefois, il ne faudrait pas voir une opposition entre « bibliothèques bâties » et « bibliothèques numériques ». Dans l'un et l'autre cas, nos usagers nous parlent de leurs attentes vis-à-vis des bibliothèques. L'augmentation de la fréquentation physique des bibliothèques est directement liée à la disponibilité et à la qualité des services, notamment aux heures d'ouverture et à la situation géographique. Il en est de même pour les bibliothèques numériques. Déjà, leur simple existence permet de découpler la consultation des collections. Néanmoins, comme pour la bibliothèque bâtie, pour répondre aux besoins de la population et des générations présentes et futures, la bibliothèque numérique doit être construite en respectant les normes de qualité techniques et répondre aux habitudes de consultation en ligne des usagers. À cet égard, les travaux du Réseau de numérisation des patrimoines

culturels et scientifiques du Québec, comptant des représentants des musées, des centres d'archives et des bibliothèques, et coordonnés par Bibliothèque et Archives nationales du Québec, sont prometteurs et, nous l'espérons, devraient répondre à ces besoins en ce qui concerne la numérisation de nos fonds. Par ailleurs, pour offrir à tous les Québécois l'accès aux ressources numériques offertes par les éditeurs et les agrégateurs, après le relatif succès des consortiums de bibliothèques universitaires, collégiales et spécialisées, le défi est maintenant posé aux milieux des bibliothèques publiques et scolaires (primaire et secondaire).

En parallèle à l'évolution de l'offre documentaire des bibliothèques et des centres de documentation, un plan d'action sur le développement des compétences informationnelles profiterait de l'établissement d'un partenariat entre les différents types de bibliothèques. Que ce soit concernant la « formation à l'usage de l'information » ou les

Suite à la page suivante

Dans ce numéro

Nouvelles de la CBPQ	P 2
Dossiers et nouvelles	P 6
Chronique d'Islande	P 15
À l'agenda	P 16

Poste publication 40021801
ISSN 0843-140X

« compétences informationnelles » (*information literacy*), chacun des milieux développent isolément des activités de formation, voire de véritables programmes. Dans certains établissements d'enseignement, les bibliothécaires offrent même des formations créditées et étant reconnues et notées comme faisant partie de la formation des étudiants.

Devant les succès de ces projets et la reconnaissance grandissante de cette contribution des bibliothécaires et des bibliothèques dans ce domaine, il serait assurément intéressant d'évaluer la possibilité de travailler à l'échelle de nos réseaux. À l'instar de l'acquisition des connaissances dans les milieux éducatifs en général, l'idée serait de pouvoir identifier les compétences informationnelles d'un élève aux différents temps de sa formation. Ainsi, une « fiche des compétences informationnelles » maîtrisées par un élève terminant son cours primaire permettrait de mieux construire le

programme des compétences à acquérir pendant le cours secondaire, et ainsi de suite jusqu'à l'université. Plus largement, à terme, un programme d'acquisition des compétences informationnelles de la petite enfance à l'université pourrait être développé, impliquant les bibliothèques publiques, scolaires, collégiales et universitaires. Au-delà de l'intérêt pour mieux structurer notre offre collective tout au long des cheminements de formation, la reconnaissance d'un tel programme par les enseignants, voire par le ministère de l'Éducation, serait l'occasion d'un partenariat émergent des milieux des bibliothèques vers d'autres professions. Le résultat contribuerait aux conditions à réunir pour la réussite des parcours de formation des élèves et des étudiants.

L'opportunité des réseaux et des partenariats n'est plus à démontrer pour les milieux documentaires. Avec la maîtrise de ce mode de fonctionnement qui est le nôtre, et

devant la concurrence – qu'elle soit de *Google*, de l'Internet de façon générale ou des réflexes développés par nos usagers – qui presse les milieux documentaires traditionnels de continuer à mieux se définir et à développer de nouveaux services, les bibliothécaires ont assurément un devoir d'audace pour s'inscrire dans l'évolution de leur profession. Cette audace, comme il est souvent possible de l'observer chez les industriels, passe peut-être par le développement de nouveaux partenariats. C'est une question à laquelle nous continuerons de réfléchir au cours de l'année 2010 pour culminer, en novembre, à une discussion au moment du Congrès des milieux documentaires du Québec sous le thème « Imaginer de nouveaux partenariats »ⁱⁱ.

ⁱLe rapport du sondage peut être téléchargé depuis http://www.banq.qc.ca/documents/a_propos_banq/communiqués/Rapport_Final_Table_de_concertation_des_bibliotheques.pdf

ⁱⁱSite du Congrès des milieux documentaires du Québec : <http://www.milieudoc.ca/>

**Bulletin de nouvelles publié
par la Corporation des
bibliothécaires
professionnels de Québec**

Comité de Corpo Clip

Richard Coveney
Régine Horinstein (sélection des
articles)
Josée Toulouse (révision)
Ekaterina Valkova
Karine Lamy
Hélène Gervais

Mise en page : Linda Boudret (CBPQ)

**Corporation des bibliothécaires
professionnels du Québec**

353, rue Saint-Nicolas, Bureau 103
Montréal (Québec) H2Y 2P1

Téléphone : 514-845-3327
Télécopieur : 514-845-1618
Courriel : info@cbpq.qc.ca

www.CBPQ.QC.CA

NOUVELLES DE LA CBPQ

par Régine Horinstein

Réunion du CA le 22 janvier 2010

Lors de la première réunion du conseil en 2010, les administrateurs ont traité des points suivants :

Post-mortem du congrès 2009

Plus de 880 personnes ont participé au premier Congrès des milieux documentaires du Québec qui a remporté un franc succès. Les commentaires des évaluations étaient en grande majorité très positifs et les participants ont apprécié la diversité des ateliers. Ce premier congrès a aussi offert une traduction simultanée de la conférence d'ouverture et des deux plénières. Les quelques bémols concernaient la pause-café et le fait que le buffet était tenu dans une salle éloignée des salles de conférence. On rappelle que le transfert de salle était nécessaire en regard du nombre plus élevé de participants et des impératifs de logistique et de contraintes de salles.

Ce congrès a aussi offert aux participants un accès Internet sans fil dans les salles de conférence et aires de repos. Les participants ont aussi pu suivre sur grand écran les échanges en direct sur Twitter.

Quant à la soirée sociale dans le cadre du 25^e anniversaire des Bibliothèques publiques du Québec, elle s'est tenue au Musée Juste pour rire en présence de plus d'une centaine de personnes. Les sept associations partenaires du congrès ont tenu leur réunion de post-mortem le 17 décembre dernier durant laquelle elles ont étudié le généreux rapport d'évaluation de 35 pages et les quelques correctifs à apporter à la formule pour la 2^e édition. Parmi les suggestions, il a été proposé de tenir un congrès de trois jours au lieu de quatre.

Plan de communication

Une conférence téléphonique entre les membres du comité ad hoc (Guylaine Beaudry, Mylène Lavoie, Cécile Lointier, Luc Jodoin et Régine Horinstein)

s'est tenue le 12 janvier dernier. Il a été convenu de proposer au conseil d'administration une stratégie de communication corporative à différents volets, soit pour les membres, pour les membres potentiels ainsi que pour divers publics.

Objectifs :

- Mise en place d'une stratégie corporative ayant pour but de participer à un réseau d'influence;
- Meilleure valorisation du rôle du bibliothécaire dans le service public;
- Changer la perception de la profession tant à l'interne qu'à l'externe.

Plusieurs volets seront considérés dans la stratégie globale de la pochette corporative présentant la CBPQ jusqu'à la campagne de promotion. La campagne étant un volet important de la stratégie qui comporte divers aspects et médias de diffusion, ce point a été reporté à une prochaine réunion. Quant à la pochette, elle sera orientée par milieu de pratique. Les membres du comité vont se pencher sur la rédaction d'une fiche par milieu.

Projet de mentorat

Le premier groupe de mentors et mentorés devait se rencontrer dans le cadre du cocktail d'ouverture du Congrès des milieux documentaires du Québec. Étant donné le nombre imposant de participants, cette formule n'a pas été des plus heureuses. Par conséquent, une prochaine rencontre plus intime sera organisée afin de permettre à chacun de se connaître et d'échanger librement.

Diplômes étrangers

Ce dossier est très complexe, car il implique plusieurs niveaux d'intervention. Cécile Lointier et Benoit Ferland ont commencé le travail de réflexion sur ce dossier, mais il a été convenu que la constitution d'un comité élargi était essentielle pour rejoindre les divers niveaux, soit les écoles des

sciences de l'information et le ministère de l'Éducation et de l'Émigration. De plus, il faudra déterminer les critères de base pour la sélection des candidats ainsi que le type de cours à développer pour permettre ensuite d'établir une reconnaissance de la formation.

Congrès 2010

Le congrès 2010 bénéficiera de l'expérience de neuf partenaires. En effet, l'Association des archivistes du Québec (AAQ) ainsi que l'Association professionnelle des techniciennes et techniciens en documentation du Québec (APTDQ) se sont jointes aux sept partenaires de la première édition du Congrès des milieux documentaires du Québec (ABQLA, APSDS, Asted, BPQ, CBPQ, Réseau BIBLIO, SLA - Section Est du Canada).

Le congrès aura lieu du 3 au 5 novembre 2010 au Palais des congrès de Montréal sous le thème « Imaginer de nouveaux partenariats ». Guylaine Beaudry (CBPQ) a accepté la présidence du congrès pour une 2^e année consécutive et Daniel Boivin (Asted) est le président désigné pour l'année 2011. Le comité du programme est présidé par Marie-Josée Courchesne de l'AAQ. Un appel de communications pour des conférences, ateliers et colloques a été lancé aux membres des associations respectives et diffusé sur diverses listes. On peut le retrouver à l'adresse : www.milieuxdoc.ca ainsi que l'appel pour des séances d'affichage.

Pour ce 2^e congrès, il a été décidé de créer un site indépendant des sites des associations des milieux documentaires. Le nom de domaine « milieuxdoc.ca » a été acheté et le nouveau site est en cours de création, le visuel ayant déjà été choisi.

La gestion du congrès est assurée en alternance par l'Asted et la CBPQ. Comme l'Asted en a assumé la coordination en 2009, c'est au tour de la CBPQ de le faire en 2010. Cette gestion

implique notamment la logistique, le programme, les relations avec les commanditaires, l'exposition, le site Internet ainsi que les inscriptions et l'accueil.

Nouvelle image graphique des publications de la CBPQ

La CBPQ a entamé une révision de la présentation visuelle de ses publications dans le but de mieux en harmoniser l'ensemble. Une œuvre d'artiste numérique a été achetée pour servir de toile de fond aux diverses publications (programmes de formation, rapports annuels, pochettes corporatives, etc.). Elle sera déclinée de différentes façons selon le type de document. Le bulletin Corpo Clip est lui aussi revu dans sa facture graphique et le numéro 182 en est le premier exemple.

Nouveau site Internet de la CBPQ

Le comité, constitué de Michel Gamache, Luc Jodoin, Mylène Lavoie, Nicolas Hébert et Régine Horinstein, a tenu une réunion le 10 décembre 2009. Durant cette réunion, le comité a insisté pour que le nouveau site soit un lieu d'échanges dynamiques sur la profession. Il a passé en revue diverses pages d'accueil afin d'identifier les types de pages souhaités pour le site de la CBPQ. La prochaine rencontre du comité se fera en présence des entreprises soumissionnaires du projet.

Comité sur le livre numérique

À la suite de la tenue d'une table ronde sur le livre numérique avec des éditeurs québécois au congrès 2009 et des multiples questions soulevées sur place, l'Asted, au nom de ses partenaires de la Table des milieux documentaires et archivistiques du Québec (TAMDAQ), a accepté le mandat de créer et de coordonner un comité sur le livre numérique du nom de Colinum. Le but de ce comité est d'analyser les problématiques et modalités d'accès aux livres numériques des bibliothèques québécoises.

Rappelons que la TAMDAQ regroupe l'AAQ, l'ABQLA, l'APSDS, l'Asted, les BPQ, la CBPQ et le Réseau BIBLIO du Québec.

Il est convenu que tous les acteurs du milieu documentaire collaboreront à une réflexion d'envergure qui témoigne de la volonté d'agir ensemble face à ce nouveau développement dont l'impact reste encore à définir. L'objectif principal du Colinum est de mettre en place un projet pilote de prêts de livres numériques dans quelques bibliothèques publiques représentatives au Québec. Le Colinum a le mandat de rencontrer d'autres groupes similaires du milieu du livre et de l'édition afin de coordonner leurs efforts.

Un comité est en cours de constitution avec un délégué de chacune des associations de la TAMADQ intéressées par le projet. Guylaine Beaudry y représente la CBPQ.

Coalition pour Haïti

Une coalition d'organismes nationaux et internationaux du milieu documentaire est en train de se constituer afin de venir en aide à Haïti pour sauver son patrimoine culturel. Une rencontre des divers partenaires devait avoir lieu le 12 février afin de se concerter dans l'action. La CBPQ prendra part à cette coalition et apportera un soutien financier.

L'Accord commercial anti-contrefaçon (ACTA)

Accord commercial anti-contrefaçon ou Anti-Counterfeiting Trade Agreement.

Le conseil d'administration a mandaté Olivier Charbonneau pour parler au nom de la CBPQ et de présenter les revendications du milieu. Une conférence de presse en ligne sur le sujet s'est tenue le 26 janvier 2010. Olivier Charbonneau est intervenu au nom de la CBPQ et de l'Asted. La CBPQ a par ailleurs ajouté son nom à la déclaration commune demandant au gouvernement du Canada d'agir avec plus de transparence dans ce dossier.

Les bibliothécaires et les bibliothèques du Québec sont très soucieux de l'impact des régimes d'avis et retrait et de la responsabilité des fournisseurs d'accès à l'Internet face à la liberté d'expression et la critique.

Le chiffrage et les mesures de protection technologiques risquent de contrevenir aux droits à une utilisation équitable des usagers de bibliothèques et poser un énorme casse-tête pour la préservation de notre patrimoine numérique. Finalement, il est primordial de sauvegarder le droit à la vie privée et à la gestion responsable des données personnelles dans l'accès au savoir, à la culture et à l'information.

Pour plus de détails, lire :

www.culturelibre.ca/2010/01/26/acta-les-bibliotheques-et-bibliothecaires-du-quebec/

Source : Olivier Charbonneau

Prix « Bibliothécaire de l'année » : La tradition se poursuivra en 2010

Le prix « Bibliothécaire de l'année » nous revient en 2010, après une année de relâche durant laquelle la CBPQ a eu l'heureuse idée de souligner son 40^e anniversaire par la remise de plusieurs prix honorifiques à des personnes ayant marqué favorablement l'histoire de notre profession.

L'année 2010

Commencez déjà à observer vos collègues de travail et à repérer les projets remarquables par leur audace ou simplement par leur originalité. On peut construire de différentes façons, vouloir amuser quotidiennement et attirer les usagers afin qu'ils voient le fruit de nos efforts. Mais pour cela (je le dis depuis 2003 et continuerai de le dire), il faut d'abord reconnaître l'excellence de nos pairs. C'est seulement ainsi que nous multiplierons les chances que notre entourage professionnel constate cette excellence et l'acclame. Comme par les années passées, nous attendrons avec enthousiasme et ce, dès juin, les soumissions de candidatures toujours plus impressionnantes les unes que les autres et divulguerons l'heureux élu en novembre ou décembre 2010.

Le juré volontaire

Encore une fois, votre participation est requise, non seulement pour soumettre des candidatures, mais également pour participer à la sélection

du lauréat. Si vous souhaitez être membre du jury 2010, remplissez le formulaire à cet effet qui sera disponible au même moment que les mises en candidature, soit au mois de juin. Comme plusieurs personnes sont généralement intéressées, le participant sera déterminé par tirage au sort.

Une équipe gagnante

L'équipe du comité est toujours à la recherche de sang neuf afin d'apporter de nouvelles idées au développement de ce prix. Si vous joindre à nous vous intéresse, veuillez envoyer vos coordonnées à l'adresse suivante : info@cbpq.qc.ca.

Six années de résultats positifs pour la profession (2003-2009)

Est-il nécessaire de rappeler que ce prix existe pour signaler l'excellence atteinte par tous les bibliothécaires au jour le jour? Le prix sera remis cette année pour la cinquième fois. Afin de compléter le bref historique du prix tel que décrit dans « Reconnaissance et visibilité des bibliothécaires québécois » du livre *Bibliothécaire : passeur de savoirs*, voici les résultats de ces six années de travail et de reconnaissance :

Membres du comité du prix « Bibliothécaire de l'année » :

2003-2004

Diane St-Aubin, présidente
Sylvie Belzisle
Gaston Bernier
Mireille Huneault
Corinne Laloum
Linda Patry

2004-2009

Diane St-Aubin, présidente
Sylvie Belzisle
Gaston Bernier
Mireille Huneault
Linda Patry

2009-...

Diane St-Aubin, présidente intérimaire
Sylvie Belzisle
Gaston Bernier
Mireille Huneault
Ingrid Moasil
Marie-Chantal Paraskevas
Linda Patry

J'en profite d'ailleurs pour remercier plus officiellement tous les membres de l'équipe en mon nom, ainsi qu'au nom de la CBPQ, pour leur temps et leur énergie, mais surtout pour avoir cru et pour continuer de croire concrètement en notre profession.

Prix « Bibliothécaire de l'année » suivis des renseignements suivants :

- Lauréat
- Projet
- Comité de sélection - Jury
- Juré invité
- Juré CA
- Juré volontaire

2004

Non attribué

Dossiers incomplets et ne répondant pas aux critères des règlements
Monique Charbonneau, CÉFRIO
Marcel Lajeunesse
Linda Travis

2005

Hélène Roussel
Projet d'ouverture de la Grande Bibliothèque (BANQ)
Danielle Laurin, critique littéraire
Raymonde Beaudry
Sonia Loubier

2006

Marie-Hélène Parent
Projet de la nouvelle bibliothèque municipale de Ste-Julie
Jacques Godbout, auteur, réalisateur et journaliste
Caroline Archambault
Nathalie St-Jacques

2007

Élisabeth Lavigueur
Réalisation du Carrefour de l'information et du savoir de l'École nationale de police
Liza Frulla, politicienne et journaliste
Cécile Lointier
Tania Siglinde Ortiz Diaz

2008

Lise Thériault
Activité « Ma tente à lire » de la bibliothèque municipale de Ste-Thérèse
Jocelyne Cazin, journaliste
Louis Houle
Claude Lussier

2009

Relâche - Remise de plusieurs prix honorifiques dans le cadre des festivités du 40e anniversaire de la CBPQ.

2010

À venir, novembre 2010

Félicitations à tous les lauréats, mais également à tous ceux dont les candidatures nous ont été soumises. La qualité des dossiers ne se démentant pas, le choix a toujours été déchirant pour les membres des jurys.

*Par : Diane St-Aubin
Comité du prix « Bibliothécaire de l'année »,
5 janvier 2010.*

DOSSIERS et NOUVELLES

par Richard Coveney, Régine Horinstein, Karine Lamy, Ekaterina Valkova,

Les bibliothèques des anciens présidents américains

Les bibliothèques présidentielles – bibliothèques des anciens présidents des États-Unis – sont souvent rénovées. La bibliothèque de l'ancien président Jimmy Carter à Atlanta, par exemple, a subit récemment d'importantes modernisations. Le projet de reconstruction de la bibliothèque Lyndon Baines Johnson à Austin devrait également voir le jour sous peu. Et l'ancien président Bill Clinton a décidé d'agrandir sa bibliothèque présidentielle à Little Rock dans l'état d'Arkansas. Il aurait l'ambition d'avoir une bibliothèque plus grande que celle de George H. W. Bush à College Station au Texas.

Par Ekaterina Valkova

Source : *The Dallas Morning News*, 28 décembre 2009.

Étude sur le financement des bibliothèques publiques et l'accès à l'Internet

L'American Library Association (ALA) a publié le rapport d'une étude commencée en 1994 et financée par la fondation Bill and Melinda Gates. L'étude a porté sur les bibliothèques publiques aux États-Unis et plus précisément sur leur financement et l'accès qu'elles offrent à l'Internet. Voici quelques statistiques : dans 71 % des cas, les bibliothèques publiques sont les seuls à offrir dans leur communauté un accès public gratuit à l'Internet, 80 % des bibliothèques fournissent une assistance pratique aux usagers pour l'utilisation des ressources électroniques du gouvernement, la vitesse de connexion à l'Internet dans 60 % des bibliothèques est insuffisante et ne peut satisfaire aux besoins des clients et enfin, 22 états ont subi des coupures budgétaires en 2009.

L'ALA invite des enseignants et enseignantes en sciences de

l'information à fournir à Larra Clark (lclark@ala.org) un suivi sur l'intégration des résultats de cette étude dans le curriculum.

Les résultats les plus récents sont disponibles à l'adresse suivante : www.ala.org/ala/research/initiatives/plftas/2008_2009/index.cfm

Par Ekaterina Valkova

Source : *ALA News*, 2010.

La bibliothèque numérique de Google critiquée de nouveau

Une coalition d'associations américaines incluant l'American Library Association, l'Association of College and Research Libraries et l'Association of Research Libraries a demandé au gouvernement des États-Unis d'utiliser ses pouvoirs afin d'empêcher Google d'exiger un prix élevé pour les services reliés à sa bibliothèque numérique. Cette action est une des nombreuses actions entreprises pour tenter de contrôler les activités de Google : Amazon et Microsoft avaient déjà critiqué la numérisation de livres en 2005 et une coalition d'auteurs de même que des maisons d'édition ont déposé une plainte aux tribunaux pour violation des droits d'auteur. (Cette poursuite a été réglée le mois passé par un arrangement mutuel, mais le procès « The Authors Guild vs. Google » ne sera réellement terminé qu'après l'approbation de cet arrangement par la juridiction fédérale en février 2010.)

En France, Google a été accusée d'avoir violé les lois françaises. Une amende de 14 300 \$ par jour est alors exigée jusqu'à ce que l'entreprise retire les œuvres littéraires de son moteur de recherche. Google a aussi payé 400 000 \$ US de dommages à l'éditeur français La Martinière. Cette décision sera contestée par Google.

Par Ekaterina Valkova

Source : *RedOrbit*, 18 décembre 2009.

Nouveau site Internet de la bibliothèque publique de New York

La bibliothèque publique de New York (NYPL) est en processus d'évaluation de son nouveau site Internet. Il est construit en Drupal, un système de gestion de contenu à code source libre et dont la fonction de repérage est flexible. De plus, le design a été fait selon les besoins exprimés dans des enquêtes auprès de visiteurs. Voici quelques améliorations apportées : les deux boîtes de recherche sont éliminées pour offrir une seule possibilité de lancement de recherche, un nouveau calendrier permet la consultation des activités par succursale et la section « Connect/Follow » du nouveau site mène à une page qui présente des liens vers Twitter, Facebook, YouTube, iTunes et les archives des photos de la NYPL sur Flickr. L'OPAC offre de nouvelles options de tri (selon la localisation, la collection, la langue), mais ces dernières ne sont pas encore tout à fait au pont. Le service de clavardage « Ask NYPL » est accessible à partir de n'importe quelle page du site et des bibliothécaires sont disponibles pour répondre aux questions posées de 10 h 00 à 17 h 00. La version bêta est disponible à new.nypl.org/.

Par Ekaterina Valkova

Source : *Kellogg, Carolyn. Los-Angeles Times*, 16 décembre 2009.

Le directeur de la New York Public Library annonce son départ

Paul LeClerc, président de la New York Public Library (NYPL) depuis 16 ans, a annoncé sa décision de quitter en 2011. Durant son mandat (le plus long de tous ses prédécesseurs), la NYPL a vécu une période de changements vers le numérique. Les réalisations majeures de M. Leclerc incluent la numérisation de la collection, des partenariats établis avec Google et Apple pour augmenter l'accès aux documents et l'accès sans

fil gratuit. En tout, des projets de 500 millions \$ ont été entrepris et un nouveau site Web sera disponible en janvier 2010. La bibliothèque a aussi acquis les fonds de Jerome Robbins, John Cage, Merce Cunningham, Malcolm X et The New York Times.

L'approche de M. LeClerc se veut gagnante : « donner aux gens ce qu'ils veulent. » Le directeur LeClerc affirme que la NYPL est unique à cause de sa vaste collection de recherche (le catalogue en ligne le plus grand au monde) et son large réseau de bibliothèques dans plusieurs quartiers de la ville (Bronx, Manhattan et Staten Island). Avec la présente crise économique, la NYPL connaît une utilisation accrue des ressources et ce, malgré son budget réduit (254 millions \$, composés de dotations, contributions de la Ville, dons privés et revenus). Un nouveau centre, le « Job Search Central », a aussi été ouvert dans la bibliothèque des sciences, industrie et des affaires.

Paul LeClerc a été le conférencier vedette du congrès de la CBPQ dans le cadre de son 25e anniversaire en 1994. Le nouveau leader de la NYPL sera choisi par un comité qui utilisera les services d'une entreprise de recrutement.

Par Ekaterina Valkova

Source : Cohen, Patricia. The New York Times, 18 novembre 2009.



Survol de 2010 et des tendances économiques en bibliothèque

Un nouveau rapport de l'ALA intitulé « The Condition of Libraries: Trends 1999-2009 » présente les tendances concernant les services, la dotation et les dépenses dans tous les types de bibliothèques. Ce rapport se veut une aide à la planification en période de crise économique.

L'insuffisance de fonds en 2010 pour les bibliothèques scolaires et universitaires est de 178 milliards de dollars et les prévisions pour 2011 ne sont guère mieux. Pour les bibliothèques publiques, le financement forfaitaire a toujours été problématique. En 2010, 20 % des bibliothèques publiques disent avoir reçu un financement forfaitaire et pour la majorité d'entre elles, il s'agissait d'une réduction de budget.

Les tendances pour les bibliothèques scolaires semblent aller vers un accroissement des inscriptions et la réduction du financement, avec une médiane des dépenses par étudiant d'environ 12 \$. Dans le cas des bibliothèques universitaires, les inscriptions sont en baisse depuis 2004, mais l'utilisation des bibliothèques augmente. En effet, durant une semaine typique en 2008, 20,3 millions de visites ont été signalées, ce qui représente une augmentation de 18,7 millions par rapport à 2006. Toujours en 2008, 72 % des bibliothèques académiques offraient un service de référence par courriel. Pour les bibliothèques publiques, le prêt des documents continue à augmenter. Les prêts des documents pour enfants représentent entre 32,9 % et 35 % de l'emprunt total pour la période 2002-2007. Le nombre total de prêts est en hausse comptant 7,4 prêts par personne comparativement à 6,8 en 2002. Les dépenses totales des bibliothèques publiques varient peu et sont alignées au taux d'inflation. Le rapport est disponible à l'adresse : www.ala.org/ala/research/initiatives/Condition_of_Libraries_1999.20.pdf.

Des rapports individuels par types de bibliothèques sont aussi disponibles à l'adresse : www.ala.org/ala/research/index.cfm.

Par Ekaterina Valkova

Source : Chicago, ALA, 12 janvier 2010.

Google et sa « bibliothèque nuage » de livres électroniques

Google lancera en juin 2010 son tout nouveau service de livres électroniques, le « Google Editions ». Ce dernier se veut une sorte de « bibliothèque nuage » de livres électroniques qui seront achetés en magasin, chez les éditeurs ou chez Google même. Les livres « flottants » de cette bibliothèque seront accessibles à partir de portables, de téléphones ou de lecteurs de livres électroniques. Dès qu'un nouveau lecteur sera créé, Google s'activera à « libérer le contenu du contenant ». Il y aura tout de même de la place pour des lecteurs de livres électroniques offrant différentes fonctionnalités, tout comme il y a de la

place pour les différentes marques de téléviseurs...

Par Ekaterina Valkova

Source : Rosenthal, Dave. Baltimore Sun, 14 octobre 2009



Les projets de Google en France et en Chine

Les entreprises informatiques doivent faire face à la complexité des affaires internationales lorsque dans leur désir de croissance, elles se heurtent aux lois locales. La popularité de Google en France (où la compagnie contrôle 80 % du marché des moteurs de recherche) rend incapables les entreprises françaises de développer leurs propres produits numériques. La France a alors tenté une approche coercitive en exigeant à Google d'aider l'industrie musicale et a même menacé l'entreprise d'une enquête antitrust. Une proposition de partenariat a aussi été offerte à Google afin d'accélérer le développement d'une bibliothèque numérique française viable, un projet qui n'a pas beaucoup progressé. Ce partenariat prévoit l'utilisation de l'argent d'impôts en France pour numériser les livres de la bibliothèque nationale et d'autres institutions publiques. Ces livres devraient former le noyau de la version améliorée du projet Gallica, un projet de numérisation des livres qui ne sont plus sujets aux droits d'auteur et qui comprend 145 000 livres (comparativement à la base de Google qui en compte dix millions). Pour participer au partenariat, Google doit respecter certaines conditions, soit abandonner sa pratique d'exclusivité et démontrer un respect pour les droits d'auteur français. Les défis pour Google en France demeurent toutefois modestes comparativement aux problèmes vécus en Chine où la compagnie songe à abandonner ses affaires puisqu'elle ne souhaite plus subir de censure.

Par Ekaterina Valkova

Source : Pfanner, Eric. The New-York Times,

14 janvier 2010

Solution de rechange au projet de Google

Les adversaires de Google considèrent qu'il est temps de trouver une solution au projet de numérisation de livres et propose à ce titre une bibliothèque dirigée par un conseil judiciaire publique sans but lucratif. Le Open Book Alliance, une coalition de Microsoft, Amazon et Yahoo, a adressé une pétition aux membres du Congrès américain demandant la création d'un système neutre qui fournit un accès moins restreint aux livres, qui respecte les droits des auteurs et des éditeurs et qui ne donne pas un pouvoir illimité à une seule entreprise privée. La coalition considère que la Library of Congrès est en mesure d'assurer la participation des propriétaires de contenu informationnel. Une telle bibliothèque publique numérique pourrait être le résultat d'un débat ouvert entre des législateurs qui créeraient des lois claires. La numérisation des livres devrait être soumise aux lois du marché plutôt que de jouir d'une exclusivité de marché. La France et les Pays-Bas ont déjà permis à leurs institutions publiques d'administrer des bibliothèques numériques.

Par Ekaterina Valkova

Source : Temple, James. *San Francisco Chronicle*, 19 janvier 2010.



Une travailleuse sociale à la bibliothèque

La San Francisco Main Library, en partenariat avec le département de santé publique de San Francisco, embauche à temps plein une travailleuse sociale pour gérer un problème qui sévit depuis longtemps : des sans-abri s'installent à la bibliothèque et dérangent les usagers et le personnel. La travailleuse sociale doit gérer les plaintes venant des usagers ou des employés et n'appeler la sécurité que dans les cas graves. Elle a formé le personnel de la bibliothèque sur les comportements à adopter en cas de menace et supervise la formation « Health and Safety Associates » offert aux sans-abris. Ce programme de réhabilitation de 12 semaines peut alors mener à un emploi qui consiste principalement à distribuer dans la bibliothèque des dépliants aux

personnes qui ont besoin d'information pour trouver un abri, des équipements sanitaires, de la nourriture et un programme de formation. Depuis son embauche l'an passé, la travailleuse sociale a référé 150 personnes aux services sociaux.

Par Ekaterina Valkova

Source : Knight, Heather. *San Francisco Chronicle*, 11 janvier 2010.



Des approches créatives pour les retards de documents

Pendant une crise économique, des amendes pour des documents en retard peuvent être difficiles à payer et même empêcher un usager d'utiliser la bibliothèque. Afin de stimuler les visites en bibliothèque et les prêts, certaines bibliothèques américaines ont mis en place des politiques créatives concernant les frais de retard. Par exemple, la bibliothèque de Joliet (Illinois) demande des denrées alimentaires pour les frais encourus. Ainsi, pour faire disparaître des frais de 50 \$ par exemple, des conserves peuvent être apportées à la bibliothèque, puis remises à des banques alimentaires. Aussi, la politique concernant les retards à la Denver Public Library permet la négociation des frais selon le cas et l'amnistie totale est permise dans certaines autres bibliothèques. Toutes ces mesures sont instaurées afin de souligner l'importance des livres en tant que biens publics.

Par Ekaterina Valkova

Source : Saulny, Susan et Emma Graves Fitzsimons. *The New York Times*, 28 décembre 2009.

Livres électroniques et bibliothèques publiques

Amazon et Sony possèdent des boutiques virtuelles pour leurs livres électroniques, Kobobooks.com offre une bonne collection de titres canadiens et le site Internet du projet Gutenberg contient des milliers de classiques à télécharger gratuitement. Toutefois, une option est souvent oubliée pour accéder aux livres électroniques : la

bibliothèque publique, où des livres électroniques étaient disponibles bien avant la publicité agressive d'Amazon et de Sony. Ces livres électroniques et audio sont compatibles avec des lecteurs de livres électroniques, des ordinateurs, des MP3 et des téléphones. Les collections de livres électroniques ne sont généralement pas considérables, mais elles vont s'enrichir dans les prochaines années.

À Toronto, les résidents peuvent accéder aux 8 000 livres électroniques de la Toronto Public Library (le réseau le plus large au Canada et le plus actif en Amérique du Nord) à partir du site Internet de la bibliothèque. 150 000 prêts ont été enregistrés en 2009. Les avantages du prêt en ligne sont nombreux : la réduction des tâches reliées à la préparation matérielle du livre, la facilité d'accès des usagers à mobilité réduite ou de ceux qui ne résident pas à proximité de la bibliothèque, la disponibilité 24/7, etc. Le défi le plus important est d'offrir un contenu compatible avec un grand nombre de lecteurs électroniques. (Pour le moment, le format de Kindle n'est pas encore compatible avec le format utilisé par les bibliothèques).

Par Ekaterina Valkova

Source : Oliveira, Michael. *The Canadian Press*, 26 décembre 2009.

L'Allemagne se joint à la bibliothèque virtuelle européenne

Le porte-parole du gouvernement allemand, Ulrich Wilhelm, a annoncé l'octroi de 5 millions d'euros pour mettre en place une bibliothèque virtuelle allemande qui sera reliée à la Bibliothèque virtuelle européenne. Cette numérisation permettra de mettre en ligne divers types de documents provenant de plus de 30 000 institutions culturelles et scientifiques du pays. Rappelons que la Bibliothèque virtuelle européenne regroupe 50 ans de documents européens dans quelque 50 langues.

Par Karine Lamy

Source : *Tabblatt*, 2 décembre 2009.

Jeux vidéo et bibliothèque

Les jeux vidéo ont-ils leur place en bibliothèque? Scott Nicholson, professeur en sciences de l'information et des bibliothèques à l'Université de Syracuse, New York, affirme que l'important dans une animation jeu en bibliothèque n'est pas le jeu, mais bien l'expérience de jeu.

Nicholson propose une série de cours sur You Tube intitulée « Gaming in Libraries » ainsi qu'un balado sur le site « Games in Libraries ». De nombreux sujets y sont abordés, entre autres celui de la place des jeux vidéo dans les bibliothèques, sujet parfois controversé. Nicholson tente d'en démontrer les avantages comme de permettre le contact entre les bibliothécaires et les usagers, de montrer que l'équipe de la bibliothèque s'intéresse aux usagers et à ce qui compte pour eux et de créer un lien entre les usagers et les ressources de la bibliothèque. Pour plus de détails, rendez-vous au balado no 9!

Par Karine Lamy

Source : Laurent JV et BIB.

[\(www.jvbib.com/blog/index.php/dans-une-animation-jeu-en-bibliotheque-limportant-ce-nest-pas-le-jeu-cest-lexperience-de-jeu-en-fonction-de-lobjectif-de-la-bibliotheque/\)](http://www.jvbib.com/blog/index.php/dans-une-animation-jeu-en-bibliotheque-limportant-ce-nest-pas-le-jeu-cest-lexperience-de-jeu-en-fonction-de-lobjectif-de-la-bibliotheque/)

Manifeste du bibliothécaire 2.0

En 2006, Laura Cohen, bibliothécaire à Copenhague, proposait sur YouTube un manifeste du bibliothécaire 2.0. Cette petite vidéo énonce en 17 phrases l'attitude et les actions que devraient adopter un bibliothécaire 2.0. La vidéo étant en anglais, vous trouverez une traduction sur le site des bibliothèques de Montréal. Voici quelques énoncés qui pourraient vous inspirer :

- Je ne serai pas défensif à propos de ma bibliothèque, mais je regarderai clairement sa situation et ferai une évaluation honnête de ce qui pourrait être accompli.

- Je serai courageux en ce qui a trait à la proposition de nouveaux services et à de nouvelles manières de fournir des services, même si certains de mes

collègues sont résistants.

- Je ne craindrai pas Google et ses services associés, mais prendrai plutôt avantage de ces services au profit de mes utilisateurs tout en offrant l'excellent service de bibliothèque dont ceux-ci ont besoin.

- J'éviterai de demander aux utilisateurs de voir les choses en termes bibliothéconomiques mais formulerai plutôt les services afin de refléter les préférences des utilisateurs et leurs attentes.

Par Karine Lamy

Source : *Blogue des bibliothèques de la ville de Montréal.*

[\(espaceb.bibliomontreal.com/\)](http://espaceb.bibliomontreal.com/)



Une bibliothèque tout en spirale

Astana, nouvelle capitale du Kazakhstan, s'offre une bibliothèque nationale qui donne le tournis! L'agence danoise Big a conçu le bâtiment de 33 000 mètres carrés dans un ample mouvement circulaire. « *Sa forme, un ruban de Moebius, combine quatre archétypes universels et intemporels : le cercle, la rotonde, l'arche et la yourte* », explique son directeur, Bjarke Ingels. Véritable tour de Babel des temps modernes, cette nouvelle bibliothèque accueillera étudiants, chercheurs et bien certainement touristes.

Par Karine Lamy

Source : *Le Point*, no 1943, 17 décembre 2009.

www.lepoint.fr/content/system/media/biblioune.jpg

Aperçu de ce que donnera la bibliothèque de Stockholm

Pour une image créée par ordinateur de ce que donnera la nouvelle bibliothèque de Stockholm, rendez-vous au lien ci-dessous. Impressionnant!

Par Karine Lamy

Source : www.20minutes.fr/article/369790/High-Tech-Un-petit-aperçu-de-ce-que-donnerait-la-future-bibliotheque-de-Stockholm.php

La bibliothèque hypermobile et les dix tendances du Web social pour 2010

Voici, selon la blogueuse Bibliomancienne, une projection des tendances Web pour l'année 2010 qui pourraient inspirer les bibliothèques québécoises.

1. La bibliothèque hypermobile : les portables, les tablettes et le développement d'applications pour les appareils mobiles nous permettront d'accéder aux services des bibliothèques et à l'information concernant leurs activités. On profitera de la technologie Wi-Fi dans les bibliobus et les nouveaux cafés de bibliothèques. Les services mobiles ou les services hors les murs visant les clientèles difficiles d'accès seront dotés de technologies pour effectuer des opérations de prêts, de retours, d'abonnements, de médiations, etc.

2. Une maîtrise accrue de l'utilisation des pages d'adeptes (fans) de Facebook pour le marketing et pour attirer de nouveaux usagers.

3. L'exploitation de Twitter par les médiateurs en bibliothèque.

4. Le développement de collections de livres numériques et l'expérimentation des liseuses par le personnel des bibliothèques.

5. L'installation de logiciels libres, notamment de CMS, pour développer des portails de bibliothèque interactifs (Drupal, Joomla ou WordPress par exemple).

6. La captation vidéo des activités et des événements dans les bibliothèques et leur retransmission sur les sites de partage comme YouTube.

7. La recrudescence des applications impliquant des dispositifs de géolocalisation dans différents projets de diffusion.

8. Une prise de conscience plus aigüe des enjeux de l'accessibilité Web, entendue comme un engagement des bibliothèques à l'égard du développement durable.

9. La mise en place de services de référence virtuelle.

10. La place des femmes sur le Web social. Selon ReadWriteWeb, ce paramètre compte parmi les dix qui vont changer le Web social en 2010.

Par Karine Lamy

Source : *Bibliomancienne*, 17 janvier 2010. [\(bibliomancienne.wordpress.com/2010/01/17/la-bibliotheque-hypermobile-et-les-10-tendances-du-Web-social-pour-2010/\)](http://bibliomancienne.wordpress.com/2010/01/17/la-bibliotheque-hypermobile-et-les-10-tendances-du-Web-social-pour-2010/)

Suisse : Le Kindle DX ne convainc pas la bibliothèque de Lausanne

La Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) a testé le Kindle auprès de ses utilisateurs et les résultats n'ont pas été convaincants. L'automne dernier, des DX ont été prêtés aux usagers alors que le modèle n'était pas encore disponible à la vente en Europe. L'intention était de savoir s'il valait la peine d'investir dans l'achat de cet outil. Les avantages du DX? Lecture des PDF, annotation et recherche de même qu'un dictionnaire intégré. « *Nous sommes curieux de savoir si la venue d'un bon e-reader va faire changer le rapport des utilisateurs aux e-books. Nous observons les comportements et les besoins de nos usagers pour savoir comment y répondre.* », expliquait Jeannette Frey, directrice de la BCU, en septembre dernier.

L'enquête menée auprès de 80 personnes n'a pas vraiment été un échec, mais clairement un signe que le DX n'a pas suffisamment convaincu. Les critères d'évaluation portaient sur la lisibilité, l'interface et l'ergonomie. Le problème majeur reste le noir et blanc : « *Les gens ont l'habitude d'appareils comme l'iPhone, qui sont très rapides, en couleur, avec un écran tactile. Celui-ci est nettement moins agréable d'utilisation* », mentionne le responsable de l'informatique de la BCU.

Une expérimentation similaire est présentement menée à la médiathèque d'Issy les Moulineaux, avec des modèles de Sony et Bookeen.

Par Karine Lamy

Source : Clément S. ActuaLitté, 19 janvier 2010

La bibliothèque par correspondance : réinventer la proximité ?

Qu'ont en commun la Burlington County Library, la Gloucester County Library et la Princeton Public Library? Ces trois bibliothèques américaines expérimentent un service de prêt/retour à domicile par courrier postal et ce, sans égard au type de clientèle visée. Le prêt/retour par courrier postal est déjà connu pour des clientèles particulières comme les personnes âgées ou les personnes atteintes d'un handicap visuel. L'article est fort

intéressant puisqu'il s'interroge sur le « lieu-bibliothèque » et sur le type d'usagers qui utilise le service par correspondance : usager régulier, nouvel usager, usager difficile à rejoindre géographiquement, etc. Pour l'auteur, le prêt/retour par correspondance est un service complémentaire à ceux déjà offerts en bibliothèque et permet de « réinventer la proximité » en allant chercher des usagers qui pourraient n'avoir jamais mis les pieds dans « le lieu-bibliothèque » !

Par Karine Lamy

Source : Bibliobsession, 18 novembre 2009.

(www.paperblog.fr/2527889/la-bibliotheque-par-correspondance-reinventer-la-proximite/)

États-Unis : Paul McCartney reçoit le prix Gershwin de la Bibliothèque du Congrès

La Bibliothèque du Congrès à Washington remettra à Paul McCartney le prix Gershwin de la chanson populaire, un prix qui a déjà récompensé les chanteurs Paul Simon et Stevie Wonder.

Le prix, décerné aux musiciens pour leur contribution dans le domaine de la chanson populaire, est attribué pour commémorer l'œuvre des frères compositeurs américains George et Ira Gershwin, dont de nombreux manuscrits sont déposés à la Library of Congress.

Paul McCartney, qui devrait venir à Washington au printemps 2010, s'est déclaré « extrêmement honoré ».

Par Karine Lamy

Source : AFP, 17 novembre 2009.

Le point sur l'ICIST-CNRC

En février 2009, une restructuration de l'ICIST-CNRC était annoncée. L'étape de mise en œuvre est maintenant entreprise.

Voici un bref rappel de quelques éléments de la restructuration annoncée :

- Continuer à offrir au CNRC un accès sous licence au contenu informationnel et aux services d'information de grande valeur.

- Continuer de fournir aux chercheurs canadiens des services d'accès à l'information et des services de découverte.

- Offrir un accès au contenu scientifique, technique et médical (STM) mondial assuré par l'entremise d'un partenariat public-privé avec Infotrieve Inc.

- Continuer à offrir des initiatives stratégiques, telles que PubMed Central Canada, Données de recherche Canada, un dépôt numérique fiable ainsi que des collaborations avec le secteur de la santé.

Concernant la collaboration avec Infotrieve Canada Inc, cette dernière agira au nom de l'ICIST-CNRC au Canada et offrira des services exclusifs aux clients américains et internationaux. La mise en œuvre de ce nouveau mode de service s'est amorcée en octobre 2009 et devrait se terminer d'ici au 31 mars 2010.

Concernant Les Presses scientifiques du CNRC, des progrès importants ont été réalisés dans la définition du plan d'affaires et du plan de mise en œuvre pour la transition vers le secteur sans but lucratif.

Des mises au point seront faites en début 2010, mais pour plus de détails, consultez le site Internet de l'ICIST-CNRC.

Par Karine Lamy

Source : Pam Bjornson, Directrice générale, Institut canadien de l'information scientifique et technique du CNRC.

Winnipeg : vers la privatisation des bibliothèques ?

Il semble que la Ville de Winnipeg pense privatiser une partie des services que les bibliothèques offrent à la population, plus particulièrement le service des commandes et le classement des livres. Ce projet de privatisation, qui permettrait une économie de 160 000 \$ et toucherait 6 ou 7 employés, inquiète évidemment le syndicat des employés des bibliothèques.

Par Karine Lamy

Source : Radio Canada.ca, 11 novembre 2009.

Les livres électroniques attirent une nouvelle clientèle

Après des années de diminution du nombre d'abonnés et la crainte que le public ne veuille plus emprunter de livres, certaines institutions rapportent un regain d'intérêt depuis qu'elles ont commencé à offrir les livres électroniques à leur clientèle. Seule une poignée de bibliothèques offre le service, mais plusieurs personnes du milieu espèrent que la révolution de la lecture numérique contribuera à améliorer le sort des bibliothèques et que la majorité des bibliothèques va bientôt proposer le téléchargement au même titre qu'un livre en format poche.

Fiona Marriott, des bibliothèques de Luton, a indiqué que le nombre de téléchargement a augmenté rapidement en quelques semaines, même que des gens d'un peu partout au pays et ailleurs ont demandé s'ils pouvaient devenir membres. Mais seuls les résidents locaux ont accès au service. Les abonnés se connectent au site Internet de leur bibliothèque, soit sur place ou à la maison, pour télécharger sur leur ordinateur les livres électroniques. Ils peuvent ensuite transférer les fichiers sur leur lecteur (Sony, iLiad de iRex Technology ou Cooler). Mais cela ne fonctionne pas avec le Kindle d'Amazon qui utilise un logiciel propriétaire.

Les abonnés n'ont pas à se soucier de ramener le livre à temps, car le livre numérique se détruit automatiquement après 14 jours.

Tony Durcan, ancien président de la Society of Chief Librarians, estime qu'il s'agit d'un développement excitant. Il souligne que les livres électroniques sont non seulement moins chers, car ils sont à l'épreuve de l'usure, du vandalisme et du vol, mais ils offrent également des avantages pour les lecteurs plus âgés et moins mobiles comme la taille des caractères que l'on peut grossir autant qu'on le souhaite.

Par Richard Coveney

Source : Wallop, Harry and Victoria Bell. « E-books are helping libraries attract a flurry of new members, as readers embrace digital novels ».

Telegraph.co.uk, 26 Oct. 2009.

Nouvelle tendance dans les dépenses des bibliothèques

Selon un rapport de la firme de recherche Outsell, les bibliothèques attribuent une plus grande part de leur budget à la technologie au détriment des acquisitions traditionnelles. Les bibliothèques investissent davantage dans les technologies pour la numérisation de leurs collections, pour l'accroissement du contenu en format numérique et pour la création de systèmes d'entreposage et de récupération des données. Outsell signale que des projets importants de numérisation, comme le Google Books Library Project, modifient l'industrie alors qu'une nouvelle génération d'entreprises numérisent les livres et organisent le contenu numérique pour les bibliothèques. La baisse des dépenses d'acquisitions passera de 24,8 milliards de dollars en 2009 à 24,4 milliards de dollars en 2011.

De larges pans de l'édition académique et des revues savantes sont entièrement dépendants des dépenses des bibliothèques, de sorte que les changements de priorités des bibliothèques peuvent avoir un effet important sur leur avenir. Depuis les années 90, les bibliothèques ont réduit de façon dramatique leurs abonnements aux périodiques, créant même une crise due aux annulations. Les bibliothécaires ont favorisé les titres moins chers et numériques. Une nouvelle génération de revues publiées uniquement en format électronique a ainsi vu le jour il y a une dizaine d'années.

Mais cette menace aux modèles traditionnels du contenu pourrait bien servir à renforcer le concept même de la bibliothèque. Outsell rapporte que les utilisateurs du milieu des affaires ont commencé à modifier leurs habitudes de recherche d'information pour se tourner vers des solutions internes plus raffinées et plus spécifiques que le Web.

Richard Coveney

Source : Smith, Steve. « E-books helping surge in library members : Library spending will shift from content to tech ». *MINonline*, 16 Octobre 2009.

Les bibliothèques doivent se moderniser

« Le libre accès aux livres est toujours le rôle principal des bibliothèques », a déclaré la ministre britannique de la Culture, Margaret Hodge, dans un document consultatif. Mais les attentes des abonnés des bibliothèques sont plus grandes que celles des générations précédentes. « Pour être de son époque, il faut suivre le développement technologique. À l'ère du iPod, du livre électronique et du Xbox, a ajouté la ministre, les bibliothèques doivent se doter d'une stratégie, sinon elles courent le risque de se transformer en curiosité historique comme les télex et les machines à écrire ». Selon Mme Hodge, les bibliothèques sont en danger. « Les administrations locales dépensent annuellement près d'un milliard de livres sterling pour les bibliothèques : elles sont une cible facile pour les compressions budgétaires. Le secret consiste à offrir un service moderne, pertinent et populaire. » Par exemple, Madame Hodge a évoqué la possibilité d'un système permettant aux usagers de commander des livres en ligne et de se les faire livrer à la maison.

Par Richard Coveney

Source : « Libraries 'must modernise' to secure future : Radical modernisation is required for English libraries if they are to remain relevant, Culture Minister Margaret Hodge has said ». *BBC News*, 1 décembre 2009.

Archives de la British Library et de la BBC

La British Library et la BBC ont conclu une entente pour rendre accessible leurs archives, soit près d'un million d'heures de programmation de télévision et de radio de la BBC et plus de 150 millions d'articles de la British Library. La BBC a conclu des ententes semblables avec le British Film Institute et les Archives nationales. « L'accroissement de l'accès électronique des collections est un objectif prioritaire de la British Library », a déclaré Dame Lynne Brindley.

Par Richard Coveney

Source : « British Library and BBC sign archive access deal : the BBC and the British Library are at work together to make their assets more widely available ». *BBC*, 11 décembre 2009.

Pour la construction de nouvelles bibliothèques

Une inondation sans précédent détruit l'édifice principal d'une bibliothèque. D'un côté, des membres de la communauté s'affairent à la reconstruction de la bibliothèque. De l'autre côté, des personnes pensent qu'au 21^e siècle, à l'ère de l'Internet, il n'est plus nécessaire de construire des bibliothèques. Jamie Larue, directeur des bibliothèques de Douglas County, cite de nombreux arguments pour soutenir le contraire : 1. La bibliothèque est un pôle d'attraction qui génère de la circulation dans ses environs. 2. La construction d'une bibliothèque est un puissant stimulant économique, particulièrement en période de récession. 3. Les bibliothèques sont des intermédiaires qui donnent à tous accès au monde numérique. 4. L'Internet ne remplace pas, mais encourage l'utilisation des bibliothèques. 5. Les bibliothèques développent le sens de la communauté par l'utilisation de leurs installations pour des rencontres et la tenue de programmes culturels. 6. Les bibliothèques manifestent et renforcent les valeurs de la communauté. 7. Les bibliothèques sont un investissement dans le développement intellectuel de nos enfants.

Par Richard Coveney

Source : « Arguments for building new libraries ». Highlands Ranch Herald, 11 décembre 2009.

David S. Ferriero, archiviste des États-Unis

Au cours de sa carrière, David S. Ferriero s'est occupé d'un programme pour les délinquants criminels dans un hôpital de santé mentale du Connecticut. Il est un ancien combattant de la guerre du Vietnam. Il a fait la culture des orchidées, couru le marathon de Boston et est réputé pour les gâteaux d'anniversaire qu'il préparait pour ses collègues. Il aime Mozart et les écrivains du Sud. Et bien qu'il soit le dixième archiviste des États-Unis, il est le premier bibliothécaire à occuper ce poste.

« C'est une grande responsabilité », a indiqué l'homme de 63 ans. Il doit en effet se préoccuper d'une collection de 10 milliards d'articles.

Un immense portrait du président Franklin D. Roosevelt, qui a signé la loi créant les archives nationales en 1934, est accroché dans le bureau de Ferriero. Le président Obama l'a nommé en juillet 2009 et le Sénat a confirmé sa nomination le 6 novembre dernier.

Il était directeur des bibliothèques de recherche de la New York Public Library depuis 2004 et bibliothécaire en chef de Duke University depuis 1996. Auparavant, il a travaillé pendant 31 ans au Massachusetts Institute of Technology.

Il succède à Allen Weinstein qui a quitté pour des raisons de santé en décembre.

Ferriero supervise les Archives nationales et les documents administratifs du gouvernement, ce qui comprend les immeubles des archives au centre-ville ainsi que les 13 bibliothèques présidentielles et 14 centres d'archives régionales à l'échelle du pays.

Ferriero aurait accepté une baisse de salaire pour déménager à Washington. En effet, le salaire de l'archiviste national est de 162 000 \$ alors que son traitement à New York était le double.

Il détient deux diplômes en littérature anglaise de Northeastern et une maîtrise de Simmons Graduate School of Library and Information Science.

La prolifération des dossiers du gouvernement en format électronique et leur préservation constitue l'un des dossiers majeurs pour Ferriero.

Par Richard Coveney

Source : Ruane, Michael E. « Sharing a sense of history : Ferriero is first librarian in charge of National Archives ». Washington Post, 7 décembre 2009.

La plus petite bibliothèque au monde?

En Grande-Bretagne, les citoyens du village de Westbury-sub-Mendip ont trouvé une façon originale de recycler une ancienne cabine téléphonique en la transformant en une mini-bibliothèque. La cabine peut contenir jusqu'à 150 livres, des livres qui ont été apportés par les citoyens. Il s'agit d'une bibliothèque en libre-service qui ne ferme jamais!

Par Richard Coveney

Source : « The world's smallest library? ». Baltimore Sun, Read Street, 3 décembre 2009. www.theworld.org/2009/12/01/phone-booth-library/



National Gaming Day

En novembre dernier, des jeunes sont allés à leur bibliothèque publique non pas pour lire ou faire des travaux scolaires, mais pour jouer à des jeux vidéo dans le cadre de la journée nationale des jeux, une initiative de l'American Library Association. En tout, 1365 succursales aux États-Unis ont participé à la seconde édition de cet événement annuel.

Selon une étude d'une université du Wisconsin, les amateurs de jeux vidéo passent quatre fois plus de temps à lire des critiques, des blogues et des guides de stratégie qu'à s'amuser avec une manette de jeux.

Le National Gaming Day ne se limite pas aux jeux vidéo et comprend aussi des jeux de société. Ainsi, la compagnie North Star Games de Bethesda a donné 2 000 copies de son jeu « Wits & Wagers and Say Anything » pour l'activité. L'ALA estime le nombre de participants à 30 000, soit plus du double qu'en 2008.

Par Richard Coveney

Source : Musgrove, Mike. « At libraries, fun and games now the lure ». The Washington Post, 22 novembre 2009.

Fin du programme de construction à LA

La ville de Los Angeles a terminé un vaste chantier de construction de bibliothèques publiques avec l'inauguration de sa 72e succursale. L'ouverture de la toute nouvelle bibliothèque de Silver Lake complétait un investissement de 335 millions de dollars sur 20 ans. Plus de 90 % des infrastructures des bibliothèques ont été remplacées.

Le président du conseil des bibliothèques a signalé que même à l'âge numérique, plus de 18 millions de livres ont été empruntés au cours de l'année précédente.

Par Richard Coveney

Source : Antczak, John. « LA completes mammoth library building program ». Associated Press, MercuryNews.com, 16 novembre 2009.

Remboursement pour les DVD Baby Einstein

La société Disney a finalement décidé de rembourser entièrement les parents mécontents qui ont acheté par millions les vidéos Baby Einstein au cours des cinq dernières années. La compagnie semble ainsi donner raison aux chercheurs, aux éducateurs et aux parents qui étaient insatisfaits et sceptiques quant à la valeur des DVD pour accélérer le développement psychique des enfants. En 2006, Baby Einstein avait fait l'objet d'une plainte d'un groupe de pression auprès de la Federal Trade Commission. Quelques années plus tôt, en 2001, l'American Academy of Pediatrics déconseillait aux parents de laisser les enfants de moins de 2 ans regarder la télévision.

Par Richard Coveney

Source : Black, Lauren. « Librarians: Forget Baby Einstein; Try Reading ». School Library Journal, 29 octobre 2009.

On sort les livres!

Une école du Massachussets, Cushing Academy de Ashburnham, a décidé de se débarrasser de sa collection de 20 000 livres pour la remplacer par des livres électroniques. Pour leurs travaux de recherche, les élèves utilisent un ordinateur pour consulter l'une des 13 bases de données de la bibliothèque. Pour les livres, ils peuvent emprunter l'un des 65 lecteurs Kindle. Chaque

appareil coûte entre 200 \$ et 500 \$. Les réactions, il fallait s'y attendre, sont partagées. Certains soulignent l'avant-gardisme de l'école et de son principal, tandis que d'autres le comparent à un destructeur de livres et même à Hitler.

Par Richard Coveney

Source : Kehe, Marjorie. « Kindles and laptops replace books at this school library ». The Christian Science Monitor, 27 octobre 2009.

Quoi de neuf dans le secteur de l'édition au Québec?

Entente entre Quebecor et Éditis pour la distribution de livres numériques. Une entente a été signée entre la filiale Sogides, division livres de Quebecor, et Éditis, 2e éditeur français, pour développer une plateforme permettant de s'attaquer au marché du livre numérique au Québec. Ainsi il est prévu d'utiliser une « e-plateforme » développée en France pour le stockage et la distribution de livres numériques. L'entente prévoit aussi que les titres québécois soient plus facilement accessibles au marché français.

Le catalogue des maisons affiliées à Quebecor livres sera offert sous le format de fichiers ePub, format jugé le plus répandu en ce moment pour la lecture des livres sur ordinateur. Il reste toutefois beaucoup d'inconnues, notamment le prix du livre numérique.

Par Régine Horinstein

Source : Le Devoir, 30 octobre 2009.

Un nouvel outil pour réduire le pilonnage de livres

Gaspard est le nouvel outil de mesure informatique des ventes de livres. Entré en fonction le 4 novembre dernier, il vise à réduire les retours et le pilonnage de livres. Gaspard contient 25 catégories d'ouvrages et 50 sous-catégories et il permet une lecture plus précise des ventes. À l'essai jusqu'à la fin 2009, cet outil devrait connaître une certaine popularité auprès des distributeurs. Les frais d'abonnement devront toutefois être inférieurs à l'économie anticipée par une meilleure gestion des titres. Les détaillants qui se sont impliqués dans le projet réalisent 45 % des ventes de livres au Québec.

Par Régine Horinstein

Source : Le Devoir, 3 décembre 2009.

Renaud Bray chez IGA

À Noël, trois microboutiques auraient été installées au IGA de Granby, de Boisbriand et du boulevard Langelier à Montréal. Une alliance a été créée avec Sobey's Québec, propriétaire de la chaîne IGA, afin de permettre la vente de produits vedettes et de titres sur commande. Dès 2010, de nouveaux points de vente seront ouverts. L'objectif est d'élargir le bassin de clients en les sollicitant là où ils se trouvent.

Par Régine Horinstein

Source : Le Devoir, 13 novembre 2009.

Internet, Web social, etc.

Des groupes de presse lancent un kiosque en ligne

Cinq des plus grands groupes de presse américains ont annoncé le lancement d'un kiosque en ligne destiné à la lecture de leurs publications sur des appareils portables. Décrit comme le « iTunes » pour magazines, ce kiosque offrira un standard de lecture unifié pour téléphones portables, ordinateurs portables et livres électroniques et permettra l'insertion d'encarts publicitaires. Ce service devrait à terme offrir la lecture de livres, bandes dessinées et blogues. Une fois les articles téléchargés, ils seront transférables d'un support à un autre. Parmi les participants au projet, notons Time, Fortune, People, The New Yorker, Vanity Fair etc.

Par Régine Horinstein

Source : Agence France Presse, 9 décembre 2010.

Le téléphone intelligent en concurrence avec le livre électronique

Le téléphone intelligent iPhone semble devenir l'outil de lecture le plus populaire aux États-Unis. En effet, dès octobre 2009, une application sur cinq téléchargée sur un iPhone était un livre et il semble que le nombre d'achats d'applications de lecture ait été plus élevé que celui des jeux. Le iPhone compte plus de 57 millions d'utilisateurs dans le monde, ce qui

représente un vaste marché d'usagers comparativement au Kindle. L'avenir dira si les lecteurs se satisferont de la taille et des reflets d'un mini écran de six pouces pour la lecture.

Par Régine Horinstein

Source : Le Devoir, 14 et 15 novembre 2009.

Les effets positifs des nouvelles technologies

Selon un sondage réalisé auprès de 2 512 adultes l'été dernier aux États-Unis, l'utilisation d'Internet et des téléphones portables contribue positivement à la vie sociale contrairement à ce qui avait été pensé. Le recours à des réseaux sociaux témoigne d'une socialisation plus diversifiée et les utilisateurs fréquents d'Internet au travail seraient plus enclins à exercer une activité bénévole.

Par Régine Horinstein

Source : Le Devoir, 7 et 8 novembre 2009.

Twitter de plus en plus connu, mais peu utilisé au Québec

Un sondage effectué pour Branchez-vous.com révèle que 42 % de Québécois ont entendu parler de Twitter. Sans surprise, ce sont les jeunes, les hommes et les universitaires qui en sont les utilisateurs. Bien que récent, ce phénomène change les formes de communication.

Par Régine Horinstein

Source : Le Devoir, 1er décembre 2009.

Des services d'information à la demande pour tous les francophones

Voilà maintenant un an que Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) a signé un accord de collaboration en matière de référence coopérative en français. Dans le cadre d'un projet lancé par la Bibliothèque nationale de France, des bibliothèques françaises ou francophones (soit, pour le moment, la Bibliothèque nationale suisse, les bibliothèques de la Faculté des sciences de l'Université de Genève et BAnQ) se sont associées autour d'une charte de service afin de répondre à distance aux questions des usagers.

Le label SI@DE (Services d'information @ la demande) garantit aux usagers qu'ils obtiendront des réponses de qualité provenant de spécialistes francophones de la recherche d'information.

Les spécialistes de ce réseau fournissent :

- des références de documents (livres, revues, disques, films, etc.) dans leurs domaines d'expertise respectifs (maximum de 15 références bibliographiques);
- des données factuelles (éléments biographiques, faits, statistiques, dates) liées à leurs domaines d'expertise;
- des identifications ou des localisations de documents;
- des renseignements sur leurs collections.

Voilà déjà une offre intéressante. Ces services sont gratuits et les bibliothèques s'engagent à répondre aux questions simples dans un délai de trois jours ouvrables à compter de leur réception. Les recherches complexes sont traitées dans un délai maximum de 15 jours. Dans ce cas, les utilisateurs sont informés du délai prévu. Les services de réponse à distance du réseau respectent la confidentialité des renseignements nominatifs et du contenu des messages de même que les législations en vigueur dans le pays.

Où adresser une demande?

Les questions peuvent être adressées à toute bibliothèque participante. Les bibliothèques s'échangent les questions selon leurs domaines d'expertise. BAnQ, quant à elle, s'est engagée à couvrir les domaines suivants :

- Civilisation du Québec et du Canada français;
- Patrimoine documentaire québécois et canadien-français publié et archivistique;
- Édition relative au Québec;
- Amérique francophone;
- Francophonie en Amérique.

La charte de service ainsi que la liste complète des bibliothèques participantes et de leurs domaines d'expertise peuvent être consultées sur le site de la BnF (www.bnf.fr/pages/accedocu/siade.htm).

Source : BanQ

Bibliothèque Monique Corriveau

Ce ne sera qu'en 2013 que les utilisateurs de la bibliothèque Monique Corriveau (Ste-Foy) pourront profiter des nouveaux locaux situés dans l'église Saint-Denys. La Ville de Québec doit prendre la décision de procéder ou non par concours d'architecture. Le projet de construction est évalué à 17 millions. Grâce à cet agrandissement, la bibliothèque passera de 2 300 à 4 000 mètres carrés.

Par : Régine Horinstein

Source : Le Journal de Québec, 17 décembre 2009.

La Bibliothèque Félix-Leclerc reçoit un prix.

Le projet d'agrandissement de la bibliothèque Félix-Leclerc, située dans le secteur Val-Bélair à Québec, a remporté un prix d'excellence de l'Institut canadien de construction en acier (ICCA) dans la catégorie « Projets commerciaux/institutionnels ». Le jury a retenu le projet pour son « expression équilibrée de l'espace comportant à la fois de la rigueur et une intégration harmonieuse entre l'acier, le bois et le verre ». La structure d'acier de la bibliothèque, construite en 1987, devait être remise aux normes.

Par : Régine Horinstein

Source : PatWhite.com. Site personnel du journaliste Patrick White couvrant la scène culturelle au Québec et ailleurs.



Les bibliothèques anglaises passent à l'Internet haute vitesse

Le réseau Janet, qui offre Internet haute vitesse aux écoles et universités en Angleterre, sera dorénavant élargi aux autres bibliothèques anglaises à la suite de négociations menées par le conseil du Museums, Libraries and Archives (MLA). Les bibliothèques publiques pourront ainsi recourir à ce service financé par le gouvernement et accroître leur rapidité d'accès à l'Internet.

Par : Régine Horinstein

Source : ActualLitté, 8 décembre 2009

CHRONIQUE D'ISLANDE

par Hélène Gervais

La mémoire d'un peuple

La mémoire d'un peuple existe et se construit, mais ne peut être prise pour acquise. Elle a besoin qu'on la nourrisse et qu'on la soutienne pour ne pas qu'elle s'efface. La bibliothèque nationale et universitaire d'Islande¹ joue précisément ce rôle, mais ne s'y limite pas.

Comme son nom l'indique, cette bibliothèque a une double fonction. Elle est à la fois la bibliothèque nationale et la plus grosse bibliothèque universitaire du pays. La première bibliothèque nationale a ouvert ses portes en 1818 dans un immeuble beaucoup plus petit que celui dans lequel elle se trouve présentement et la première bibliothèque universitaire fût fondée en 1940. Alors que les deux bibliothèques évoluaient de façon indépendante, la décision fût prise dans les années 1950 de les fusionner car il semblait inutile et onéreux de développer en parallèle deux grosses bibliothèques consacrées à la recherche. Par contre, ce ne fût qu'en 1978 que la construction de l'édifice actuel débuta et il n'ouvrit ses portes au public qu'en 1994 à cause de manques de fonds publics et de retards divers.

Même si l'attente fût longue, le résultat est assez probant. Le bâtiment situé tout près de l'Université d'Islande est élégant et pratique dans ses divisions et fonctions et possède même sa propre cafétéria. Le troisième étage comprend tous les livres mis en réserve pour les étudiants et professeurs, toute la collection de livres qu'il est possible d'emprunter ainsi que plusieurs ordinateurs destinés au travail et offrant l'accès à l'Internet. Le deuxième étage comprend tous les périodiques et journaux, la collection de matériel

audiovisuel et les rédactions de fin d'étude des étudiants de l'Université d'Islande. Le premier étage, quant à lui, est un lieu plus convivial où se trouvent la cafétéria, le comptoir de prêt principal et un petit hall contenant des expositions changeantes traitant de l'histoire de l'Islande et de la bibliothèque. Mis à part le bâtiment principal, plusieurs autres endroits accueillent des collections particulières comme par exemple le pavillon de droit et le pavillon d'ingénierie de l'université.

Le rez-de-chaussée est pour moi l'endroit le plus intéressant de la bibliothèque. Il contient des manuscrits, des livres anciens, des copies enluminées des sagas et une grande quantité de livres étrangers traitant de l'Islande. J'ai dernièrement eu la chance de consulter des livres français publiés en 1838 et dédiés à la bibliothèque par la main de l'auteur lui-même. Évidemment les documents de cette collection ne peuvent être sortis de la bibliothèque, mais une vaste salle de lecture nous permet tout de même d'en profiter. La bibliothèque abrite aussi les Archives de l'histoire des femmes qui est le principal centre d'information en Islande à ce sujet. Il s'agit d'un organisme qui publie aujourd'hui des livres et des brochures et qui possède un site Internet indépendant² de celui de la bibliothèque.

Il est possible d'affirmer que le peuple islandais s'est toujours préoccupé de garder son histoire vivante. Il est d'ailleurs le seul qui ait cru bon documenter l'histoire des Vikings en l'écrivant dans les sagas, les autres peuples scandinaves n'ayant pas fait ce travail. Plus de 15 000 documents qui se retrouvent à la bibliothèque datent

du 13^e siècle et ont survécu jusqu'à présent grâce aux individus qui les ont préservés et passés de génération en génération. Avant la création de la première bibliothèque nationale en 1818, plusieurs de ces documents historiques se trouvaient dans des résidences privées de tout acabit, même des petites huttes de paysans au toit gazonné. Il est possible de consulter certains documents précieux sur place, mais plusieurs d'entre eux ont été numérisés et mis en ligne³ pour notre plus grand plaisir. La bibliothèque nationale est donc le résultat d'une volonté d'instruire et de se souvenir qui est partie intégrante du peuple islandais.



La bibliothèque nationale et universitaire d'Islande

¹ <http://landsbokasafn.is/index.php/english>

² <http://kvennasogusafn.is>

³ <http://www.sagnanet.is>

A L'AGENDA

par Régine Horinstein

Prière d'envoyer
vos suggestions à
dg@cbpq.qc.ca

Agenda

26 mars 2010

Montréal

Le transfert des connaissances au service de la gestion de la relève

Activité de formation de la CBPQ

http://www.cbpq.qc.ca/formation_continue/fc_2009-2010/FC0910_Programme.htm

16 avril 2010

Montréal

Produire et diffuser des clips audio/vidéo sur le web

Activité de formation de la CBPQ

http://www.cbpq.qc.ca/formation_continue/fc_2009-2010/FC0910_Programme.htm

30 avril 2010

Montréal

Introduction à la gestion des documents administratifs et des archives d'entreprise»

Activité de formation de la CBPQ

[Contenu à venir sur le site](#)

30 avril 2010

Montréal

Être ou ne pas être sur Facebook - REPRISE

Activité de formation de la CBPQ

[Contenu à venir sur le site](#)

5 au 7 mai 2010

Victoriaville

Centre des Congrès

23e colloque les Arts et la Ville

www.arts-ville.org

15-16 mai 2010

London, Ontario

Connections 2010

Conference for Library and Information

Science doctoral students and candidates.

University of Western Ontario.

<http://conferences.fims.uwo.ca/connections2010/>

NOMMINATIONS

Félicitations



Julie-Anne Cardella

Julie-Anne Cardella est la nouvelle directrice depuis le 5 octobre 2009 de la bibliothèque de Westmount.



Alain Borsi vient d'être nommé chef bibliothécaire à l'Agence spatiale canadienne



Daniel Felton

Daniel Felton, autrefois chef de section – Responsable de la Bibliothèque de l'Île-des-Sœurs est maintenant chef de division – Bibliothèques de l'arrondissement de Verdun à la Ville de Montréal.

Brigitte Moreau, qui était la directrice de la librairie Monet depuis 9 ans, a décidé de revenir à temps plein à la pratique de la bibliothéconomie.



Nos meilleures félicitations à **Karine Lamy**, membre du comité de rédaction de *Corpo Clip*, et son conjoint pour la naissance de leur petit garçon le 19 décembre 2009.



David Tomas Grondin

Nos meilleures félicitations à **Véronica Oliveros**, Coordonnatrice - Secteur La Plaine de la Bibliothèque de Terrebonne et son conjoint Patrick pour la naissance de leur petit garçon **David Tomas**

Condoléances

Le conseil d'administration et les membres de la CBPQ présentent leurs plus sincères condoléances à Pierre Meunier, ancien président de la CBPQ, à l'occasion du décès de son père en novembre dernier.